



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 61737

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la récente décision du président des Etats-Unis d'Amérique de relancer le nucléaire au sein d'un vaste programme de politique énergétique. Dans le même esprit, il envisage d'engager son pays dans le retraitement des déchets nucléaires. Et, nous ne pouvons ignorer que, pour une fois, un responsable américain donne la France en exemple. Cette relance du nucléaire poursuit trois objectifs. D'abord, éviter que se reproduise la grave crise électrique que connaît aujourd'hui la Californie, alors qu'une situation similaire se profile pour la mégalopole de New York. Ensuite, assurer l'indépendance nationale, même si d'autres formes d'énergie sont aussi envisagées. Enfin, sans doute satisfaire la demande qui lui a été adressée par tant de pays, dont la France, quand il a déclaré que les Etats-Unis s'affranchiraient des engagements dits de Kyoto : le nucléaire est le seul moyen sérieux de les respecter sans obérer la croissance. Les problèmes, qui conduisent les Etats-Unis à relancer le nucléaire, se posent aussi à la France à quelques nuances près. Déclarant ne pas avoir besoin de nouvelles centrales avant 2018, EDF, de fait, ajourne son programme nucléaire. Ses investissements pour les moyens de production se limitent à des opérations d'image dans les énergies dites renouvelables. La mise en chantier de l'EPR est sans cesse retardée. Pouvant au moins pour une grande part résoudre la question des déchets, la recherche sur le réacteur à haute température stagne. Pourtant, la consommation électrique continue à croître. Or, entre le moment où est décidée la construction d'une tranche nucléaire et sa mise en service, s'écoulent de sept à huit ans, auxquels viennent s'ajouter quatre ou cinq si elle appartient à une nouvelle filière. En conséquence, n'est-il donc pas temps de prendre une décision favorable à la construction d'un prototype de l'EPR ? Dans le cas contraire ne risque-t-on pas de voir se démanteler les équipes compétentes ? Il lui demande enfin si l'on ne devrait pas envisager pour cette filière des coopérations avec des clients étrangers, notamment la Chine.

Texte de la réponse

Les récentes déclarations du président des Etats-Unis d'Amérique relatives à la politique énergétique dans son pays laissent entrevoir de nouvelles perspectives pour l'industrie nucléaire. Il n'en reste pas moins vrai que la situation des Etats-Unis et de la France ne sont pas comparables. Les Etats-Unis traversent actuellement une crise énergétique qui touche tout particulièrement la Californie. Par ailleurs, même si les Etats-Unis conservent la première place mondiale pour la production d'électricité d'origine nucléaire, elle ne contribue qu'à hauteur de 20 % dans la production totale d'électricité. Enfin, aucune nouvelle tranche n'a été construite dans ce pays depuis vingt-deux ans. La relance du programme nucléaire correspond donc à une nécessité économique et il sera nécessaire de réaliser la construction de plusieurs dizaines de réacteurs pour compenser la fermeture de réacteurs devenus obsolètes et être compatible avec l'objectif affiché de croissance globale de l'offre. A contrario, la France possède un parc de production d'électricité récent qui couvre aujourd'hui 77 % de la production totale d'électricité. Son renouvellement dépendra étroitement de la durée de vie des centrales actuelles, lequel se situera à l'horizon 2010-2020. Il n'existe donc pas de retard relatif à la construction de nouvelles centrales sur le court terme. En fait, ce processus ne nécessite pas d'être lancé dans l'immédiat, même s'il convient de préparer activement cette décision. Néanmoins, la France doit impérativement maintenir

son savoir-faire et ses capacités de production afin de présenter une offre industrielle lorsque l'échéance de renouvellement du parc nucléaire interviendra. C'est un des motifs qui a justifié la réorganisation du secteur nucléaire français et la création d'un grand ensemble industriel autour de CEA-industrie, Framatome et Cogema. Cette nouvelle entité, qui regroupe aussi les activités nucléaires de Siemens dans Framatome ANP, représente désormais un des leaders mondiaux dans son domaine d'activité : de réelles opportunités, dans le secteur de la maintenance, mais aussi à l'exportation, en Asie, notamment en Chine, en Finlande, en Europe de l'Est et aux Etats-Unis, devraient permettre à l'industrie européenne de maintenir l'avance qu'elle a pu acquérir dans le domaine nucléaire et ainsi mieux préparer l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61737

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3201

Réponse publiée le : 23 juillet 2001, page 4295